

## Décisions du Conseil de Ville - Législature 2018-2022

Date de séance	Objet	Décision
<b>30 novembre 2020</b>		
	Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - M. Awet Alem et ses enfants Ezana, Cizana, Eden et Betab Alem - Mme Nicoleta Baumgärtner, ses enfants Iona et Andrei Téodorescu, son époux M. Steffen Baumgärtner et leur fille Mia Baumgärtner - Mme Tabitha Wanjru Mathys - M. Endri Zenuni - M. Remo Zoppè et sa fille Chiara Sabrina Zoppè - Mme Natalia Zubova et ses enfants Victor et Sophie Lysogor	Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire
	Election de M. Diego Tomaselli, PS, à la Commission de gestion et de vérification des comptes, en remplacement de Mme Carole Frossard	M. Tomaselli est nommé par 37 voix, sans avis contraire
	Révision du règlement du Conseil de Ville	Acceptée par 38 contre 1
	Crédit d'investissement de Fr. 2'096'000.- pour le réaménagement de la rue des Texerans et des espaces publics liés au projet « Posteimobilier » gérés par la Commune	Accepté par 38 voix, sans avis contraire
	Crédit-cadre 2021-2025 de Fr. 475'000.- TTC pour le remplacement de quatre véhicules d'intervention pour le CRISD	Accepté à l'unanimité, par 39 voix
	Crédit de Fr. 310'000.- pour les interventions à court terme destinées à l'emménagement à la Villa Vermeille des Services CSJL et CSE	Accepté par 27 voix contre 7
	Développement de l'interpellation 3.02/20 - "Quand le site internet communal deviendra-t-il un outil de communication efficace et convivial ?", PS, M. Marc Ribeaud	M. Ribeaud est satisfait
	Développement du postulat 4.04/20 - "Réviser le règlement du marché delémontain", Alternative de gauche, Mme Magali Rohner	Accepté par 33 voix, une voix contraire et 3 abstentions
	Développement de la motion 5.12/20 - "Clair-Logis en mains publiques", PS, M. Marc Ribeaud	Acceptée par 27 voix contre 10 avis contraires et 2 abstentions
	Développement de la motion 5.13/20 - "Appliquons des critères d'adjudication de développement durable", PS, M. Maël Bourquard	Point reporté
	Réponse à la question écrite 2.09/20 - "Améliorer les accès à Delémont", UDC, Mme Laurence Studer	Mme Studer n'est pas satisfaite
<b>28 septembre 2020</b>		
	Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - Mme Besra Cevik, ainsi que son fils M. Roni Kaykac - Mme Janete Corato - M. Tenzin Choying Gomang - M. Elschadai Mesfun Russom - M. Marwan Nehme	Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire
	Rapport de gestion 2019 du Fonds de prévoyance et de retraite en faveur des employés de la Commune de Delémont (FRED)	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Crédit d'investissement de Fr. 580'000.- pour le déplacement de l'écopoint existant de la rue du Vieux-Château à la route de Bâle	Accepté à la majorité évidente, avec trois avis contraires
	Crédit de Fr. 410'000.- pour l'acquisition de la parcelle n° 841, rue des Texerans à Delémont (277 m <sup>2</sup> ), et pour la démolition du bâtiment actuel	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Développement de la motion 5.08/20 - "Une entrée à la piscine au juste prix", PDC-JDC, Mme Camille Borruat	Acceptée en postulat par 24 voix contre 13

## Décisions du Conseil de Ville - Législature 2018-2022

Date de séance	Objet	Décision
	Développement de la motion 5.09/20 - "Sauvons nos forêts en priorité", PLR, M. Christophe Günter	Refusée par 20 voix contre 15
	Développement de la motion 5.10/20 - "Egalité salariale au sein de la Municipalité, pour une procédure exemplaire", PS, M. Laurent Crevoisier	Acceptée à la majorité évidente, sans avis contraire
	Développement de la motion 5.11/20 - "Pour des produits d'hygiène menstruelle gratuits", PS, Mme Gaëlle Frossard	Acceptée par 20 voix contre 14
	Réponse à la question écrite 2.07/20 - "Augmentation de la largeur des places de parc ; la commune doit-elle systématiquement s'aligner ?", PS, M. Marc Ribeaud	M. Ribeaud est partiellement satisfait
	Réponse à la question écrite 2.08/20 - "Distribution des procès-verbaux décisionnels des commissions permanentes du Conseil communal", Alternative de gauche, Mme Céline Robert-Charrue Linder	Mme Robert-Charrue Linder est satisfaite
	Réponse à la question écrite 2.09/20 - "Améliorer les accès à Delémont", UDC, Mme Laurence Studer	Point reporté

### **31 août 2020**

Révision du Règlement concernant les inhumations, le cimetière et le funérarium de la Commune municipale de Delémont	Acceptée à la majorité évidente, sans avis contraire
Rapport 2019 du Conseil communal sur l'activité générale de l'Administration communale	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
Comptes communaux 2019	Acceptés à la majorité évidente, sans avis contraire
Crédit de Fr. 150'000.- pour la restauration de la tête du puits de mine	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
Crédit d'étude de Fr. 65'000.- HT par le compte de fonctionnement pour la réalisation d'un règlement sur l'éclairage public et privé comprenant notamment son extinction temporelle et géo-localisée éventuelle, basée sur un processus participatif	Accepté par 26 voix contre 6
Développement de la motion 5.05/20 - "Favoriser la construction en bois", PS, M. Maël Bourquard	Acceptée à la majorité évidente, avec trois avis contraires
Développement de la motion 5.06/20 - "Un plan de mobilité scolaire pour Delémont", Alternative de gauche, Mme Céline Robert-Charrue Linder	Acceptée à la majorité évidente, avec quatre avis contraires
Développement de la motion 5.07/20 - "Dépôt sauvage de déchets : il est temps de sévir", PLR, M. Michel Friche	Acceptée à la majorité évidente, avec trois avis contraires
Réponse à la question écrite 2.05/20 - "Pour plus d'harmonie architecturale à Delémont que peut faire la commune ?", PS, Mme Jeanne Boillat	Mme Boillat est satisfaite
Réponse à la question écrite 2.06/20 - "Impact du COVID-19 sur les finances communales", PLR, M. Michel Friche	M. Friche est partiellement satisfait

### **29 juin 2020**

Message au Corps électoral relatif à la demande d'un crédit d'études de Fr. 770'000.- pour la réalisation des études en vue des constructions sur le secteur MDa "Les Arquebusiers", en particulier un nouveau bâtiment scolaire - 2e lecture	2 <sup>e</sup> lecture, accepté par 38 voix contre 0
Modification du règlement concernant le montant des indemnités versées aux Autorités, jetons de présence et vacation	Acceptée par 37 voix contre 2

## Décisions du Conseil de Ville - Législature 2018-2022

Date de séance	Objet	Décision
	Crédit-cadre 2020-2024 de Fr. 1'900'000.- HT pour l'assainissement du réseau de canalisations des eaux usées	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Crédit de Fr. 220'000.- HT des Services industriels pour la construction d'une station transformatrice « LEMO 2 » dédiée à l'extension de l'usine LEMO(5) SA	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Crédit d'études de Fr. 150'000.- pour le réaménagement des Vies-Ste-Catherine comme itinéraire mobilité douce et la création d'un nouvel accès routier aux Prés-Roses conformément aux mesures 1.36a et 1.36b du projet d'agglomération	Accepté à la majorité évidente, sans opposition
	Développement de la motion 5.03/20 - "Bruits routiers : si on tentait de mettre les bœufs devant la charrue", PS, Marc Ribeaud	Acceptée par 21 voix contre 15
	Développement de la motion 5.04/20 - "Mettons les parcs à vélos de la place de la gare à disposition des vrais pendulaires", PDC-JDC, Mme Camille Borruat	Acceptée à la majorité évidente, sans opposition
	Réponse à la question écrite 2.21/19 - "ORNI, qui contrôle quoi ?", PS, M. Grégoire Monin	M. Monin est satisfait
	Réponse à la question écrite 2.01/20 - "Projet MétamorphHouse - Stratégie de densification du bâti", Alternative de gauche, Mme Céline Robert-Charrue Linder	Mme Robert-Charrue Linder est partiellement satisfaite.
	Réponse à la question écrite 2.03/20 - "SI - Factures inhabituelles que faire ?", PLR, M. Pierre Chételat	M. Chételat est satisfait
	Réponse à la question écrite 2.04/20 - "Tournoi scolaire « CREDIT SUISSE CUP 2020 » : les enfants balle au pied, les parents mal aux pieds...", PLR, M. Michel Friche	M. Friche est satisfait

### 25 mai 2020

Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - M. Luis Angel Garcia Cancio - Mme Bouchra Lahdili - Mme Maria del Carmen Liste Vilas - Mme Medine Maksuti-Kamberi, ainsi que son époux M. Faton Maksuti et leurs enfants Miran et Elona Maksuti - Mme Elsa Quaratiello - M. Besart Sylá	Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire
Message au Corps électoral relatif à la demande d'un crédit d'études de Fr. 770'000.- pour la réalisation des études en vue des constructions sur le secteur MDa "Les Arquebusiers", en particulier un nouveau bâtiment scolaire	2 <sup>e</sup> lecture acceptée par 17 voix contre 14.
Crédit de Fr. 400'000.- pour le renouvellement des systèmes d'exploitation, la sécurisation des données et l'adaptation des infrastructures réseau : - information s'agissant de la dépense de Fr. 300'000.- selon l'art. 76 LC - approbation du solde du crédit de Fr. 100'000.-	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
Développement de l'interpellation 3.01/20 - "Politique du logement, que fait le Conseil communal ?", PS, M. Pierre Brulhart	M. Brulhart est partiellement satisfait
Développement du postulat 4.01/20 - "Pour la mise en place d'une politique des aînés (Delémont, une ville où il fait bon prendre sa retraite)", PLR, M. Michel Friche	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
Développement du postulat 4.02/20 - "Projet pilote de tarification de la mobilité à Delémont", Alternative de gauche, Mme Céline Robert-Charrue Linder	Accepté par 27 voix contre 12
Développement de la motion 5.01/20 - "Rendre Delémont et sa place économique attractives", PLR, M. Pierre Chételat	Refusée par 26 voix contre 10
Développement de la motion interne 5.02/20 - "Utiliser nos jetons de présence pour soutenir le commerce local", PS, M. Jude Schindelholz	Acceptée par 21 voix contre 12

### 24 février 2020

## Décisions du Conseil de Ville - Législature 2018-2022

Date de séance	Objet	Décision
	Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - Mme Sofia De Jesus Bernardo - Mme Emine Kamberov-Domazetova et ses enfants Murat, Tolga et Elif Kamberov - Mme Ares Khdir - Mme Amelia Juana Pasqualetti - M. Marsello Michele Stefanizzi et son épouse Mme Carmela Vita - Mme Milouda Wenger-Haloui	Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire
	Développement de la motion 5.22/19 - "Route de la Communance : sortir de l'impasse", Alternative de gauche, Mme Tania Schindelholz	Acceptée par 33 voix contre 2
	Réponse à la question écrite 2.15/19 - "Manque de places de parc", UDC, Mme Laurence Studer	Mme Studer est partiellement satisfaite
	Réponse à la question écrite 2.16/19 - "L'assainissement thermique et énergétique des bâtiments privés progresse-t-il au rythme requis pour atteindre les objectifs fixés par la législation et la planification communale ?", PS, M. Marc Ribeaud	M. Ribeaud est satisfait
	Réponse à la question écrite 2.20/19 - "Autorités communales : appréciation de la charge de travail", PCSI, Mme Suzanne Maitre	Mme Maitre est satisfaite

### **27 janvier 2020**

	Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - M. François Billig - Mme Nadejda Medvedeva Gafner - M. Jean-Claude Minet - M. Elrehima Mohammed Ahmed - M. Sébastien Nappes - Mme Eva Maria Romar Pérez et ses enfants Diego, Ilian et Mélina Cures Romar	Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire
	Election de Mme Céline Robert-Charrue Linder, Alternative de gauche, et de M. Khelaf Kerkour, PDC-JDC, à la Commission de gestion et de vérification des comptes, en remplacement de MM. Pierluigi Fedele et Didier Schaller	Mme Céline Robert-Charrue Linder est élue à l'unanimité, par 37 voix
		M. Khelaf Kerkour est élu à l'unanimité, par 37 voix
	Modification de l'arrêté fixant le tarif de l'eau	Acceptée à la majorité évidente, sans avis contraire
	Développement du postulat 4.15/19 - "Des transports urbains gratuits ?", PS, M. Iskander Ali	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Développement du postulat 4.16/19 - "Thermo réseau et géothermie : le temps est venu de préparer l'après gaz", PS, M. Marc Ribeaud	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Développement de la motion interpartis 5.21/19 - "Maintenir une vraie culture alternative à Delémont", Alternative de gauche, Mme Magali Rohner	Acceptée par 20 voix contre 12
	Réponse à la question écrite 2.15/19 - "Manque de places de parc", UDC, Mme Laurence Studer	Réponse reportée
	Réponse à la question écrite 2.17/19 - "Zone de rencontre de la place de la Gare, à quand la fin de l'hypocrisie ?", PDC-JDC, M. Patrick Frein	M. Frein n'est pas satisfait
	Réponse à la question écrite 2.18/19 - "Réfection du rond-point de Rossemaison sur la RDU", PLR, M. Pierre Chételat	M. Chételat est partiellement satisfait
	Réponse à la question écrite 2.19/19 - "Les Suisses rêvent toujours de posséder une maison, mais ailleurs qu'à Delémont" PLR, M. Michel Friche	M. Friche est satisfait

<b>Date de séance</b>	<b>Objet</b>	<b>Décision</b>
<b>16 décembre 2019</b>		
	Compte des investissements :	
	A) Remplacement des cylindres au Gros-Seuc, pour un montant de CHF 80'000.-	Acceptés à la majorité évidente, sans avis contraire
	B) Remplacement des lavabos du Gros-Seuc, pour un montant de CHF 110'000.-	
	C) Achat-remplacement d'une voiture et d'un tracteur Multihog pour la Voirie, pour un montant de CHF 45'000.-	
	D) Plantations d'arbres selon les motions acceptées, pour un montant de CHF 27'000.-	
	E) Achat de mobilier Ephémère centre - gare / projet « Centre-ville Plus » de revitalisation des activités, pour un montant de CHF 50'000.-	
	F) Achat-remplacement d'une machine vertidrain pour les terrains de football des Prés-Roses, pour un montant de CHF 30'000.-	
	G) Renforcement de l'embellissement du cimetière selon conception directrice, pour un montant de CHF 45'000.-	
	H) Achat de terrain mesure Agglo 3.04 à proximité du Colliard, pour un montant de CHF 85'000.-	
	I) Achat d'un terrain à proximité de la Halle des Expositions, pour un montant de CHF 30'000.-	
	J) Acquisition d'un GPS pour SIT, pour un montant de CHF 30'000.-	
	K) Augmentation de la cote puissance BKW, pour un montant de CHF 80'000.-	
	L) Achat d'un véhicule eau/gaz, pour un montant de CHF 60'000.-	
	M) Remplacement des radios de police, pour un montant de CHF 35'000.-	
	N) Mise à jour du site internet et acquisition d'une application eSéances, pour un montant de CHF 55'000.-	
	P) Achat de mobilier pour le Service UETP, pour un montant de CHF 35'000.-	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	O) Révision du règlement du personnel, pour un montant de CHF 50'000.-	Point retiré
	Budget communal : compte de résultats 2020	Accepté par 28 voix contre 9
<b>9 décembre 2019</b>		
	Promesse d'admission à l'indigénat communal de : - Mme Aweza Khdir	Acceptée à l'unanimité
	Développement de l'interpellation 3.08/19 - "La pérennité de Clair-Logis ?", PS, Mme Annie Schneider	Mme Schneider est partiellement satisfaite
	Réponse à la question écrite 2.11/19 - "Un miroir peut toujours servir", UDC, Mme Laurence Studer	Mme Studer est partiellement satisfaite
	Réponse à la question écrite 2.12/19 - "Développer l'agroforesterie", PS, M. Christophe Badertscher	M. Badertscher est partiellement satisfait
	Réponse à la question écrite 2.13/19 - "Rapports de travail : va-t-on vers une précarisation toujours plus étendue", PS, M. Marc Ribeaud	M. Ribeaud est satisfait
	Réponse à la question écrite 2.14/19 - "Transports publics à Delémont", PLR, M. Pierre Chételat	M. Chételat est partiellement satisfait
	Election du Bureau pour l'année 2020 - présidence : M. Rémy Meury	Elu à l'unanimité, par 39 voix

## Décisions du Conseil de Ville - Législature 2018-2022

Date de séance	Objet	Décision
	<ul style="list-style-type: none"><li>- 1<sup>ère</sup> vice-présidence : Mme Florine Jardin</li><li>- 2<sup>e</sup> vice-présidence : Mme Gaëlle Frossard</li><li>- scrutateur 1 : M. Khelaf Kerkour</li><li>- scrutateur 2 : M. Pascal Domont</li></ul>	Elue par 38 voix Elue à l'unanimité par 39 voix Elu à l'unanimité par 39 voix Elu à l'unanimité par 39 voix
<b>25 novembre 2019</b>		
	Promesses d'admission à l'indigénat communal de : <ul style="list-style-type: none"><li>- M. Ismael Carril Lista</li><li>- M. Eloi Mekoa Messi</li><li>- Mme Jacqueline Minassian</li><li>- M. Marc Otis et son épouse Mme Chantale Tremblay</li><li>- M. Vladimir Shkolnikov et ses enfants Ioann, Denis, Anna, Anastasia, Sofia et Roman Shkolnikov</li></ul>	Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire
	Règlement relatif à la fourniture de gaz (RAFGAZ)	Accepté à la majorité évidente, avec un avis contraire
	Crédit-cadre 2020-2024 de Fr. 2'200'000.- (HT) pour l'entretien et l'exploitation du réseau de gaz	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Crédit-cadre 2020-2024 de Fr. 125'000.- (HT) pour l'entretien du parc des compteurs domestiques du réseau du gaz	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Crédit d'étude de Fr. 220'000.- pour financer la part communale afin de lancer une procédure compétitive en vue du développement du secteur stratégique « Gare Sud »	Accepté à la majorité évidente, avec un avis contraire
	Crédit-cadre 2020-2024 de Fr. 1'600'000.- pour l'entretien du réseau électrique de niveau de tension 5 (16'000 V)	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Crédit-cadre 2020-2024 de Fr. 400'000.- pour l'entretien du réseau électrique de niveau de tension 6 (transformateurs)	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Crédit-cadre 2020-2024 de Fr. 1'800'000.- pour l'entretien du réseau électrique de niveau de tension 7 (400 V)	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Développement de l'interpellation 3.07/19 - "Plan climat et sobriété des consommateurs", PS, M. Christophe Badertscher	M. Badertscher est satisfait
	Développement de la motion 5.18/19 - "Renforcer l'arborisation dans les projets de construction", PS, M. Jude Schindelholz	Acceptée à la majorité évidente, avec 3 avis contraires
	Développement de la motion 5.19/19 - "Faire entrer plus de biodiversité dans le règlement communal", PDC-JDC, M. Olivier Montavon	Acceptée à la majorité évidente avec 5 avis contraires
	Développement de la motion 5.20/19 - "Mégots : les gestes qui comptent", Alternative de gauche, M. Théo Burri	Acceptée par 25 voix contre 5
<b>28 octobre 2019</b>		
	Développement de l'interpellation 3.04/19 - "Une rangée d'arbres devant le Théâtre du Jura ?", PS, Mme Jeanne Boillat	Mme Boillat n'est pas satisfaite
	Développement de l'interpellation 3.05/19 - "Une avenue de la Gare adaptée au climat du 21 <sup>e</sup> siècle", PS, M. Grégoire Monin	M. Monin est satisfait
	Développement de l'interpellation 3.06/19 - "De l'ombre à la place Roland-Béguelin", PS, M. Iskander Ali	M. Ali est satisfait
	Développement de la motion 5.16/19 - "Plantons des arbres", PDC-JDC, M. Olivier Montavon	Motion modifiée acceptée à la majorité évidente, sans avis contraire

## Décisions du Conseil de Ville - Législature 2018-2022

Date de séance	Objet	Décision
	Développement de la motion 5.17/19 - "Harcèlement de rue - mieux le comprendre pour mieux le combattre", PS, M. Laurent Crevoisier	Acceptée à la majorité évidente, sans avis contraire
<b>30 septembre 2019</b>		
	Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - M. Nicola Baffa et son épouse Mme Maria Baffa - Mme Lidia Carril Lista - M. Andriy Korona - Mme Sirikul Onmasai	Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire
	Crédit d'investissement de Fr. 1'921'000.- pour le réaménagement de la rue de la Brasserie et du Ticle	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Crédit des SID de Fr. 860'000.- HT pour la réalisation d'une centrale de chauffage aux pellets par Contracting énergétique pour le complexe immobilier "Le Ticle - Théâtre du Jura"	Accepté par 30 voix, sans avis contraire
	Crédit-cadre des SID de Fr. 600'000.- HT pour l'illumination du secteur du complexe immobilier "Le Ticle - Théâtre du Jura"	Accepté par 28 voix contre 5
	Crédit de Fr. 1'100'000.- HT pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque « SID » sur la toiture du centre d'exploitation situé à la rue de la Jeunesse 26 & 28	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Crédit d'étude de Fr. 190'000.- pour l'assainissement des réseaux souterrains et des surfaces des rues de la mesure 1.4a3 du projet d'agglomération situés aux alentours du projet « Postimmobilier » et liés au projet <i>Delémont marée basse</i>	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Développement du postulat 4.13/19 - "Réflexion autour des commémorations et autres manifestations", Alternative de gauche, M. Rémy Meury	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Développement du postulat 4.14/19 - "S'améliorer pour participer à la mise en place d'un monde plus équitable", Alternative de gauche, M. Rémy Meury	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Développement de la motion 5.13/19 - "Place aux femmes dans les rues et places de la ville", Alternative de gauche, Mme Céline Robert-Charrue Linder	Acceptée par 26 voix contre 2
	Développement de la motion 5.14/19 - "Vieille ville - Zone de rencontre", Alternative de gauche, M. Théo Burri	Acceptée par 23 voix contre 4
	Développement de la motion 5.15/19 - "Plan climat", Alternative de gauche, Mme Céline Robert-Charrue Linder	Acceptée par 29 voix contre 3
	Réponse à la question écrite 2.08/19 - "Utilisation de l'espace public en mains privées, quelles règles et quelle ampleur ?", Alternative de gauche, M. Rémy Meury	M. Meury est satisfait
	Réponse à la question écrite 2.09/19 - "Qu'en est-il de l'égalité à la Commune de Delémont ?", Alternative de gauche, M. Rémy Meury	M. Meury est partiellement satisfait
	Réponse à la question écrite 2.10/19 - "5G et principe de précaution", Alternative de gauche, Mme Céline Robert-Charrue Linder	Mme Robert-Charrue Linder est satisfaite
<b>26 août 2019</b>		
	Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - M. Ali Caliskan - Mme Alexandra-Raluca Vieriu	Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire
	Rapport de gestion 2018 du Fonds de prévoyance et de retraite en faveur des employés de la Commune de Delémont (FRED)	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Modification du Règlement d'organisation de la Commune municipale	Point retiré
	Développement du postulat 4.09/19 - "Développer la démocratie participative II : pour une	Accepté par 21 voix contre 14

## Décisions du Conseil de Ville - Législature 2018-2022

Date de séance	Objet	Décision
	participation citoyenne au budget", Alternative de Gauche, M. Pierluigi Fedele	
	Développement du postulat 4.10/19 - "Projet de « Jardin de la biodiversité »", PS, M. Christophe Badertscher	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Développement du postulat 4.11/19 - "Allaiter tout en restant mobile", Alternative de Gauche, Mme Céline Robert-Charrue Linder	Accepté à la majorité évidente
	Développement du postulat 4.12/19 - "FRED : ne pas surréagir aux sautes d'humeur de la bourse tout en maintenant une gestion rigoureuse", PS, M. Marc Ribeaud	Accepté par 22 voix contre 14
	Développement de la motion 5.11/19 - "Rapport sur la pauvreté dans le canton du Jura : pour un plan d'action communal", Alternative de Gauche, M. Pierluigi Fedele	Acceptée à la majorité évidente, avec 3 avis contraires
	Développement de la motion 5.12/19 - "Pour un contrôle objectif et sérieux du respect des CCT lors d'adjudication des marchés publics communaux", PS, M. Laurent Crevoisier	Acceptée à la majorité évidente, avec 3 avis contraires
	Réponse à la question écrite 2.05/19 - "Politique relative à l'attribution de mandats pour les services juridiques externalisés", PLR, M. Michel Friche	M. Friche est satisfait
	Réponse à la question écrite 2.06/19 - "Absentéisme dans la fonction publique communale", PLR, M. Michel Friche	M. Friche est partiellement satisfait
	Réponse à la question écrite 2.07/19 - "Rue Gody-Aeschbacher", UDC,	M. Rottet est satisfait
<b>24 juin 2019</b>		
	Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - Mme Mejreme Basha et son fils Feim Basha - Mme Héléne Ama Marie Yeboah - Mme Natalya Shepelevich	Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire
	Rapport 2018 du Conseil communal sur l'activité générale de l'Administration communale	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Comptes communaux 2018	Acceptés à la majorité évidente, sans avis contraire
	Message au Corps électoral concernant le crédit de CHF 2'600'000.- pour la réfection du terrain de football synthétique actuel et la conversion d'un terrain de football engazonné en terrain synthétique	Accepté par 35 voix et 2 abstentions
	Crédit de CHF 200'000.- pour le remplacement complet du parc des horodateurs	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Développement du postulat 4.08/19 - "Delémont, ville verte ?", PS, M. Grégoire Monin	Accepté à la majorité évidente, avec 3 avis contraires
	Développement de la motion 5.07/19 - "Une déchèterie pour Delémont", PCSI, Mme Suzanne Maitre-Schindelholz	Accepté à la majorité évidente, avec 3 avis contraires
	Développement de la motion 5.08/19 - "Un label « communes en santé pour Delémont »", PCSI, Mme Suzanne Maitre-Schindelholz	Acceptée à la majorité évidente, sans avis contraire
	Développement de la motion 5.09/19 - "Delémont une ville qui vit, aussi sur les réseaux sociaux !", PS, M. Laurent Crevoisier	Acceptée par 29 voix contre 5
	Développement de la motion 5.10/19 - "Aménageons la place de l'Etang dans les règles", UDC, Mme Laurence Studer	Acceptée à la majorité évidente, sans avis contraire



## Décisions du Conseil de Ville - Législature 2018-2022

Date de séance	Objet	Décision
<b>27 mai 2019</b>		
	Crédit de Fr. 300'000.- HT des Services industriels pour le renforcement de la station transformatrice "LEMO (5) SA"	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Crédit de Fr. 1'595'000.- HT pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque sur la toiture de l'entreprise Willemin-Macodel SA	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Crédit de Fr. 420'000.- HT pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque sur la toiture de easyDec SA	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Crédit de Fr. 835'000.- HT pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque sur la toiture du bâtiment de RF Immobilier Sàrl (rue Saint-Georges 6)	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Crédit de Fr. 695'000.- HT pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque à la station d'épuration du SEDE	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Crédit de Fr. 350'000.- HT pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque sur la toiture du bâtiment Strate-J	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Crédit de Fr. 510'000.- HT des Services industriels pour la construction d'une station transformatrice dédiée au projet industriel "Varin-Etampage SA"	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Attribution d'une subvention de Fr. 240'000.- HT par le compte de fonctionnement pour la conversion au gaz naturel de l'Hôpital du Jura, site de Delémont	Acceptée à la majorité évidente, sans avis contraire
	Développement de l'interpellation 3.02/19 - "Grève des femmes du 14 juin 2019 : quelles actions pour encourager la participation des employé-e-s de l'administration communale ?", Alternative de gauche, Mme Céline Robert-Charrue Linder	Mme Robert-Charrue Linder est partiellement satisfaite
	Développement de l'interpellation 3.03/19 - "Gestion des déchets : l'attente a assez duré", PCSI, Mme Suzanne Maitre-Schindelholz	Mme Maitre-Schindelholz n'est pas satisfaite
	Développement du postulat 4.07/19 - "Réintroduire des journées sans voitures", Alternative de gauche, Mme Jeanne Beuret	Accepté à la majorité évidente, avec 4 avis contraires
	Développement de la motion interpartis 5.06/19 - "Un site communal plus complet", M. Marc Ribeaud	Acceptée à la majorité évidente, sans avis contraire
	Réponse à la question écrite 2.01/19 - "Participations et garanties : état des lieux", PS, M. Marc Ribeaud	M. Ribeaud est satisfait
	Réponse à la question écrite 2.02/19 - "Quelles solutions pour les écopoints de la Ville de Delémont ?", PS, M. Laurent Crevoisier	M. Crevoisier est satisfait
	Réponse à la question écrite 2.03/19 - "Qu'en pense Sidonie ?", Alternative de gauche, M. Rémy Meury	M. Meury est satisfait
	Réponse à la question écrite 2.04/19 - "Elargir la réflexion sur la revitalisation commerciale à Delémont", Alternative de gauche, M. Rémy Meury	M. Meury est partiellement satisfait
	Résolution interpartis 1.02/19 - "Pour un déblocage des montants peu importants et souvent usuels prévus au budget 2019", M. Rémy Meury	Refusée par 20 voix contre 20
<b>29 avril 2019</b>		
	Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - Mme Antigona Basha - Mme Ariana Hoxha-Halilaj	Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire
	Crédit de Fr. 321'500.- pour le réaménagement de la place de l'Etang	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Développement du postulat 4.03/19 - "Donner la parole aux citoyens et citoyennes de la	Accepté par 22 voix contre 14

## Décisions du Conseil de Ville - Législature 2018-2022

Date de séance	Objet	Décision
	Ville", PS, M. Marc Ribeaud	
	Développement du postulat 4.05/19 - "Un outil pour aider au remplacement de tous les chauffages à mazout", PS, M. Marc Ribeaud	Accepté par 21 voix contre 17
	Développement du postulat 4.06/19 - "Recycler le plastique", Alternative de gauche, Mme Magali Rohner	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Développement du postulat 4.07/19 - "Réintroduire des journées sans voitures", Alternative de gauche, Mme Jeanne Beuret	Point reporté
	Développement de la motion 5.04/19 - "Un arbre à l'arrivée", Alternative de gauche, M. Camille Rebetez	Acceptée par 16 voix contre 8
	Développement de la motion 5.05/19 - "Sobriété dans les services", Alternative de gauche, M. Camille Rebetez	Refusée par 28 voix contre 7
<b>25 mars 2019</b>		
	Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - M. Hani Shamaoun - M. Mahmood Asif	Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire
	Nomination des membres de la Commission spéciale Révision du Règlement du Conseil de Ville - M. Pierre Brulhart, PS - M. Rémy Meury, Alternative de gauche - M. Olivier Montavon, PDC-JDC - Mme Florine Jardin, PCSI - M. Pierre Chételat, PLR - Mme Laurence Studer, UDC	Elus à l'unanimité, par 38 voix
	Message au Corps électoral concernant la demande de crédit de CHF 8'942'000.-, sous déduction des subventions fédérales et cantonales, pour le traitement des micropolluants à la STEP de Soyhières	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Développement de l'interpellation 3.01/19 - "Le respect des engagements pris est une obligation des collectivités et des services publics", Alternative de gauche, M. Rémy Meury	M. Meury est satisfait
	Développement du postulat 4.02/19 - "Eteindre l'éclairage public durant la nuit ?", PS, M. Jude Schindelholz	Accepté à la majorité évidente, avec 3 avis contraires
	Développement du postulat 4.03/19 - "Donner la parole aux citoyens et citoyennes de la Ville", PS, M. Marc Ribeaud	Point reporté
	Développement de la motion 5.03/19 - "SOS Méditerranée", Alternative de gauche, Mme Céline Robert-Charrue Linder	Acceptée en postulat par 25 voix contre 11
	Réponse à la question écrite 2.17/18 - "Une obligation déroutante", Alternative de gauche, M. Rémy Meury	M. Meury est satisfait
	Réponse à la question écrite 2.18/18 - "Des terrasses trop surveillées", Alternative de gauche, M. Rémy Meury	M. Meury n'est pas satisfait
	Réponse à la question écrite 2.19/18 - "Quel est le coût des études pour la déchèterie ?", PLR, M. Pierre Chételat	M. Chételat est partiellement satisfait
	Réponse à la question écrite 2.20/18 - "Campagnes de prévention", PS, M. Laurent Crevoisier	M. Crevoisier est satisfait
	Résolution interpartis 1.01/19 - "Déclaration d'urgence climatique", M. Camille Rebetez	Acceptée par 28 voix contre 1

## **25 février 2019**

## Décisions du Conseil de Ville - Législature 2018-2022

Date de séance	Objet	Décision
	Message du Conseil de Ville au Corps électoral sur le budget communal 2019 adopté par le Conseil de Ville de Delémont le 26 novembre 2018	Accepté par 30 voix contre 6
	Développement de la motion 5.01/19 - "Développer la démocratie participative : introduction de la motion populaire", M. Pierluigi Fedele, Alternative de gauche	Acceptée en postulat par 24 voix contre 5
	Développement de la motion 5.02/19 - "Delémont, cité du climat", M. Camille Rebetez, Alternative de gauche	Refusée par 16 voix contre 13
	Réponse à la question écrite 2.16/18 - "Construire ma maison familiale à Delémont : oui mais où ?", PLR, M. Michel Friche	M. Friche est partiellement satisfait
<b>28 janvier 2019</b>		
	Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - Mme Maria Bernardete Diegues Orfao - M. Jean-Baptiste Ouedraogo	Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire
	Autorisation de vendre la parcelle no 822 à la Poste en vue de la réalisation du projet "Poste Immobilier" pour un montant de Fr. 1'250'000.-	Acceptée à la majorité évidente, sans avis contraire
	Crédit de Fr. 1'100'000.- pour le renouvellement du parc informatique de l'école primaire et l'installation de nouveaux moyens multimédias dans les classes	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Crédit de Fr. 700'000.- HT des Services industriels pour la construction d'une station transformatrice dédiée au projet immobilier "Le Ticle - Théâtre du Jura"	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Crédit d'investissement de Fr. 1'883'000.- pour le réaménagement de la route de Bâle	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Crédit d'investissement de Fr. 2'038'000.- pour la construction d'un giratoire au carrefour route de Bâle - avenue de la Gare	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Crédit d'investissement de Fr. 1'378'000.- pour le réaménagement de l'avenue de la Gare Nord	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Crédit de Fr. 440'000.- pour le remplacement et l'achat d'un camion pour le ramassage des déchets urbains	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Crédit d'études de Fr. 135'000.- pour l'établissement d'un inventaire des conditions d'accessibilité aux bâtiments communaux pour les personnes à mobilité réduite et la définition des mesures correctives	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Développement du postulat 4.07/18 - "Egalité des chances au moment de l'entrée à l'école", PS, M. Thierry Raval	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Développement de la motion 5.10/18 - "Une déchèterie clé en main pour Delémont : c'est possible et dès demain !", PLR, M. Pierre Chételat	Refusée par 24 voix contre 9
	Développement de la motion interne 5.11/18 - "Révision du règlement du Conseil de Ville", PS, M. Pierre Brulhart	Acceptée à la majorité évidente, sans avis contraire
	Réponse à la question écrite 2.14/18 - "Groupe de confiance", PS, M. Thierry Raval	M. Raval est satisfait
	Réponse à la question écrite 2.15/18 - "Dépoussiérage législatif", PS, M. Thierry Raval	M. Raval est satisfait

## Décisions du Conseil de Ville - Législature 2018-2022

Date de séance	Objet	Décision
<b>10 décembre 2018</b>		
	Crédit de Fr. 350'000.- HT pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque sur la toiture de l'entreprise Joray & Wyss SA	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Crédit de Fr. 1'510'000.- HT pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque sur la toiture de l'entreprise TURCK SA	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Crédit de Fr. 1'550'000.- HT pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque sur la toiture de l'entreprise PRECI-DIP SA	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Crédit-cadre de Fr. 360'000.- "Mobilité douce" pour améliorer la sécurité et le confort des itinéraires piétonniers et cyclables	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Crédit de Fr. 250'000.- pour la création d'un Circuit Secret en ville de Delémont	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Election du Bureau pour l'année 2019 - présidence : M. Christophe Günter - 1 <sup>ère</sup> vice-présidence : M. Rémy Meury - 2 <sup>e</sup> vice-présidence : Mme Florine Jardin - scrutateur 1 : Mme Gaëlle Frossard - scrutateur 2 : M. Khelaf Kerkour	Elu à l'unanimité, par 38 voix Elu par 37 voix Elue à l'unanimité, par 38 voix Elue par 37 voix Elu à l'unanimité, par 38 voix
<b>26 novembre 2018</b>		
	Promesse d'admission à l'indigénat communal de : - Mme Nesrin Göksungur	Acceptée à la majorité évidente, sans avis contraire
	Budget communal 2019	Accepté par 28 contre 11
	Modification des statuts du Fonds de prévoyance et de retraite des employés de la Municipalité de Delémont (FRED)	Acceptée par 38 voix, sans avis contraire
	Crédit supplémentaire de Fr. 510'000.- pour les travaux d'assainissement du Gros-Seuc	Accepté par 37 voix, sans avis contraire
	Crédit d'études de Fr. 200'000.- pour lancer un concours de projets en vue de la construction d'un nouveau bâtiment scolaire, intégré dans un concept global de quartier, sur le site des Arquebusiers	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Développement de la motion interne 5.09/18 - "Modification de l'article 36 du règlement du Conseil de Ville relatif aux questions orales", au nom du Bureau du Conseil de Ville, M. Rémy Meury	Acceptée à la majorité évidente, avec un avis contraire
	Réponse à la question écrite 2.12/18 - "Le FRED contribue(ra)-t-il au réchauffement climatique ?", PS, M. Jude Schindelholz	M. Jude Schindelholz est satisfait
	Réponse à la question écrite 2.13/18 - "Sécurité des ponts et passerelles à Delémont", PLR, M. Pierre Chételat	M. Pierre Chételat est satisfait
<b>29 octobre 2018</b>		
	<b>Création de postes au sein de l'Administration communale à la suite d'une analyse menée par un groupe d'experts externe et demande de création d'un service spécifique pour les ressources humaines</b>	
A)	Suppression de 50 % de poste de responsable administratif au Service de la cohésion sociale, de la jeunesse et du logement et augmentation du taux d'occupation de 50 % en faveur du poste de chef du Service de la cohésion sociale, de la jeunesse et du logement	Acceptée par 22 voix contre 12
	Création d'un poste d'adjoint au poste de chef du Service de la cohésion sociale, de la jeunesse et du logement à 30 %	Acceptée par 22 voix contre 15

<b>Date de séance</b>	<b>Objet</b>	<b>Décision</b>
B)	Suppression de 135 % de postes d'agent administratif 2, 3 ou 4 à l'Agence AVS	Acceptée par 39 voix
C)	Création d'un poste d'assistant socio-éducatif à l'Espace-Jeunes à 50 %	Acceptée par 39 voix
D)	Création de 20 % de poste de « cuisinier 1 » à la Maison de l'Enfance Création de 10 % de poste de « cuisinier 2 » à la Maison de l'Enfance	Acceptées par 38 voix
E)	Suppression de 50 % de poste de responsable administratif au Service de la culture et des sports et augmentation du taux d'occupation de 50 % en faveur du poste de chef du Service de la culture, des sports et des écoles	Acceptée par 31 voix contre 5
F)	Création de 10 % de poste d'agent administratif 1 au Service de la culture, des sports et des écoles, pour une fonction totale à 60 % et création de 10 % de poste d'agent administratif 1 au Service de la cohésion sociale, de la jeunesse et du logement, pour une fonction totale à 60 %	Acceptées par 30 voix contre 7
G)	Création d'un poste de responsable des manifestations et de gestion de projets à 80 %	Acceptée par 31 voix contre 8
H)	Création d'un poste de surveillant-concierge au Centre sportif à 100 %	Acceptée par 19 voix contre 16 en faveur de la proposition PS
I)	Validation de l'intitulé des postes de responsable technique au Centre sportif	Acceptée à la majorité évidente
J)	Validation de l'intitulé des postes à la Bibliothèque municipale	Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire
K)	Suppression du poste de concierge de St-Georges	Acceptée à la majorité évidente, sans avis contraire
L)	Suppression du poste de téléphoniste-réceptionniste à 50 % Suppression du poste de chef local de la Protection civile à 100 %	Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire
M)	Mandat de délégué à la promotion de la Ville à 80 %	Accepté par 29 voix contre 5
N)	Création d'un poste de responsable RH à 80 %	Acceptée par 30 voix contre 11 voix en faveur de la proposition de l'Alternative de gauche
O)	Création de postes d'agent de police à 200 %	Acceptée par 28 voix contre 9 voix en faveur de la proposition PDC-JDC
P)	Maintien du poste de responsable de l'informatique à 100 %	Ne fait pas l'objet d'une décision
Q)	Création d'un poste d'informaticien à 100 %	Acceptée par 32 voix contre 7
R)	Modification du poste d'agent administratif 2 à 100 % au Service financier en poste d'agent administratif 1 à 100 %	Acceptée par 38 voix, sans avis contraire
S)	Création d'un poste d'agent administratif 1 Finances & Gestion à 100 %	Acceptée par 38 voix, sans avis contraire
T)	Création d'un poste de monteur « ouvrier SID 1 eau » à 100 % Création d'un poste d'adjoint du chef de réseau eau, « ouvrier SID 1 » à 100 %	Acceptées par 36 voix contre 3
U)	Création d'un poste de monteur « ouvrier SID 1 Service électrique » à 100 % Création d'un poste d'adjoint du chef de réseau électrique, « ouvrier SID 1 » à 100 %	Acceptées par 39 voix, sans avis contraire

## Décisions du Conseil de Ville - Législature 2018-2022

Date de séance	Objet	Décision
	V) Modification du poste de responsable administratif SID à 100% en poste d'agent administratif 1 à 100 %	Acceptée par 35 voix, sans avis contraire
	W) Création d'un poste d'architecte adjoint à 100 % Création d'un poste d'ingénieur adjoint à 100 % Création d'un poste d'urbaniste adjoint à 100 %	Acceptées par 36 voix contre 3
	X) Création d'un poste de responsable Nature et paysage à 60 %	Acceptée par 34 voix contre 5
	Y) Création de postes d'ouvrier TP 2 pour la Voirie à 200 %	Acceptée par 37 voix, sans avis contraire
	Z) Création d'un poste de chef d'équipe concierges à 30 %	Acceptée par 33 voix contre 5
	ZZ) Suppression du poste de dessinateur 2 à 50 % Suppression du poste de dessinateur 3 à 60 %	Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire

### **24 septembre 2018**

Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - Mme Melonie Rae Alspaugh, ainsi que son fils Nathaniel Ryan Alspaugh - M. Miguel Andrea, ainsi que son épouse Mme Maria Andrea-Telesca et leurs enfants Marco et Léa Andrea - M. Aladin Burzic - M. Sadri Gaxherri ainsi que son épouse Mme Tixhe Gaxherri-Jaha - M. Bruno Giorgi ainsi que ses fils Christophe et Eric Giorgi - Mme Miranda Shabanaj	Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire
Développement de la motion 5.08/18 - "Un accès aux lieux publics pour toutes et tous", Alternative de gauche, Mme Jeanne Beuret	Acceptée par 25 voix contre 8
Réponse à la question écrite 2.08/18 - "Développement durable et gestion des déchets", PCSI, Mme Suzanne Maitre-Schindelholz	Mme Maitre-Schindelholz est satisfaite
Réponse à la question écrite 2.09/18 - "Goulet d'étranglement", UDC, M. Michel Rottet	M. Rottet est partiellement satisfait
Réponse à la question écrite 2.10/18 - "Protection des données au niveau communal", PS, M. Thierry Raval	M. Raval est partiellement satisfait
Réponse à la question écrite 2.11/18 - "Un terrain de football synthétique aux Prés-Roses", PLR, M. Pierre Chételat	M. Chételat est satisfait

### **27 août 2018**

Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - M. Ralf Flamm - Mme Solange Perrolle - Mme Lisa Mylène Pollesel - Mme Stefania Sasso-Pasantes, son époux M. Marino Sasso, et leurs enfants Luca et Emma Sasso	Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire
Election de Mme Florine Jardin, PCSI, au Bureau du Conseil de Ville, en remplacement de M. Jean-Paul Miserez	Elue à l'unanimité, par 37 voix
Rapport de gestion 2017 du Fonds de prévoyance et de retraite en faveur des employés de la Commune de Delémont (FRED)	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
Développement du postulat 4.06/18 - "Du photovoltaïque au-dessus, des légumes bios en dessous", PS, M. Christophe Badertscher	Accepté par 18 voix contre 15
Réponse à la question écrite 2.06/18 - "Une application de visites guidées pour Delémont", PLR, M. Pierre Chételat	M. Pierre Chételat est partiellement satisfait

## Décisions du Conseil de Ville - Législature 2018-2022

Date de séance	Objet	Décision
	Réponse à la question écrite 2.07/18 - "Bancs publics, bancs publics...", PLR, M. Pierre Chételat	M. Pierre Chételat est satisfait
<b>25 juin 2018</b>		
	Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - M. Julian Bardullas - M. José Carlos de Almeida - M. Kyle Anthony Mariniello - Mme Gabrielle Tremblay Otis	Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire
	Rapport 2017 du Conseil communal sur l'activité générale de l'Administration communale	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Comptes communaux 2017	Acceptés à la majorité évidente, sans avis contraire
	Crédit-cadre de Fr. 1'950'000.- pour l'entretien des bâtiments du Collège de Delémont sur la période 2018-2022	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Crédit de Fr. 1'176'000.- HT des Services industriels pour modifier les réseaux de distribution du secteur « Gros-Seuc », y compris le renforcement de la station transformatrice « Gros-Seuc »	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Crédit de Fr. 1'155'000.- HT des Services industriels pour la réalisation de quatre nouvelles centrales photovoltaïques	Accepté par 36 voix contre 4
	Crédit de Fr. 706'000.- HT des Services industriels pour le déplacement et le renforcement de la station transformatrice « AGRICOLE »	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Crédit d'étude de Fr. 190'000.- pour lancer un concours d'idées en vue du réaménagement de la place Roland-Béguelin et de la mise en place d'une zone de rencontre sur l'ensemble de la Vieille Ville	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Développement du postulat 4.03/18 - "Pour l'installation d'un Fitness urbain à Delémont", PDC-JDC, M. Khelaf Kerkour	Accepté à la majorité évidente, sans avis contraire
	Développement du postulat 4.04/18 - "Du minéral au végétal", Alternative de gauche, M. Camille Rebetez	Accepté par 28 voix contre 7
	Développement de la motion 5.08/18 - "Un accès aux lieux publics pour toutes et tous", Alternative de gauche, Mme Jeanne Beuret	Point reporté
	Réponse à la question écrite 2.02/18 - "Fibre optique et 5G", PS, M. Laurent Crevoisier	M. Crevoisier est satisfait
	Réponse à la question écrite 2.03/18 - "Anciennes infrastructures du skatepark", PDC-JDC, Mme Karen Chevrolet	Mme Chevrolet est satisfaite
	Réponse à la question écrite 2.04/18 - "Rénovation du pont de la Maltière", PLR, M. Michel Friche	M. Friche est satisfait
	Réponse à la question écrite 2.05/18 - "Des parcs pour les autocars", PLR, M. Pierre Chételat	M. Chételat n'est pas satisfait
<b>28 mai 2018</b>		
	Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - M. Thomas Le Meur - Mme Lindita Matoshi-Lecaj, son époux, M. Shkelzen Matoshi, et leurs enfants Aldrin et Alea Matoshi - M. Shkëlçim Syla	Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire

## Décisions du Conseil de Ville - Législature 2018-2022

Date de séance	Objet	Décision
	Développement de l'interpellation 3.01/18 - Développement économique : un rôle accru de la part du Conseil communal", PS, M. Marc Ribeaud	M. Ribeaud est satisfait
	Développement du postulat 4.03/18 - "Pour l'installation d'un Fitness urbain à Delémont", PDC-JDC, M. Khelaf Kerkour	Point reporté
	Développement du postulat 4.04/18 - "Du minéral au végétal", Alternative de gauche, M. Camille Rebetez	Point reporté
	Développement de la motion 5.06/18 - "Ne nous passons pas de l'avis des jeunes !", PLR, M. Pierre Chételat	Acceptée par 32 voix contre 3
	Développement de la motion 5.07/18 - "Prix à l'innovation de la Ville de Delémont", PLR, M. Michel Friche	Acceptée en postulat par 38 voix, sans avis contraire
<b>30 avril 2018</b>		
	Développement de la motion 5.04/18 - "Des places de stationnement à supprimer, par mesure de sécurité", Alternative de gauche, M. Rémy Meury	Acceptée par 28 voix contre 10
	Développement de la motion 5.05/18 - "Delémont : mise en œuvre d'une politique de cohésion sociale", PS, M. Marc Ribeaud	Acceptée par 35 voix, sans avis contraire
	Réponse à la question écrite 2.01/18 - "Parking", UDC•UDF•sp, Mme Laurence Studer	Mme Studer n'est pas satisfaite
	Résolution 1.01/18 - "L'Apéroule cool !", Alternative de gauche, M. Camille Rebetez	Acceptée par 26 voix contre 1
<b>26 mars 2018</b>		
	Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - M. Kadri Hamzaj - M. Mirzet Burzic et ses enfants Elvin, Emana et Elina Burzic - M. Omid Othman Omar Oruj - M. Sid Ali Zoubir, son épouse Mme Zoubida Hachim, et leurs enfants Lina et Zaki Zoubir	Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire
	Election des membres de la Commission de gestion et de vérification des comptes :  - Mme Carole Frossard, Mme Annie Schneider, M. Marc Ribeaud, PS ; - Mme Magali Rohner, M. Pierluigi Fedele, Alternative de gauche ; - M. Pierre-Alain Fleury, M. Didier Schaller, PDC-JDC ; - Mme Suzanne Maitre-Schindelholz, PCSI ; - M. Pierre Chételat, PLR ; - Mme Laurence Studer, UDC (voix consultative)	Elus par 39 voix
	Dénomination des Départements communaux	Acceptée par 38 voix, sans avis contraire
	Autorisation d'échange de terrains entre les parcelles nos 897 et 466 afin de remplacer l'écopoint existant de la rue du Vieux-Château et de permettre le développement d'un projet à l'avenue de la gare avec une soulte de Fr. 620'550.- en faveur de la Commune - 2 <sup>e</sup> lecture	Acceptée par 33 voix, sans avis contraire
	Développement du postulat 4.01/18 - "Ouverture de la Maison de l'enfance pendant les vacances", PCSI, M. Paul Fasel	Accepté par 39 voix, sans avis contraire
	Développement de la motion 5.02/18 - "Une maison de l'enfance ouverte toute l'année !", PDC-JDC, Mme Karen Chevrolet	Acceptée en postulat par 40 voix, sans avis contraire
	Développement de la motion 5.01/18 - "Ouverture de la Maison de l'enfance avant et après les vacances", PCSI, M. Paul Fasel	Acceptée par 39 voix, sans avis contraire
	Réponse à la question écrite 2.10/17 - "Rue de la Vauche, quel avenir pour le calme et la sécurité ?", CS•POP•Verts, M. Thierry Cortat et consorts	Le groupe Alternative de gauche est satisfait



## Décisions du Conseil de Ville - Législature 2018-2022

Date de séance	Objet	Décision
<b>29 janvier 2018</b>		
	Promesses d'admission à l'indigénat communal de : - M. Mohammed Masud Kamal, son épouse Mme Fatima Johora Begum et leurs filles Amreen et Arfaana Kamal - Mme Florence Tremblay Otis - Mme Rixciya Edwin Waram	Acceptées à la majorité évidente, sans avis contraire
	Création de 2.95 postes à la Maison de l'Enfance	Acceptée par 32 voix contre 1
	Développement de l'interpellation 3.04/17 - "Dormir dehors, non merci", PDC-JDC, M. Blaise Christe	M. Christe n'est pas satisfait
	Développement du postulat 4.10/17 - "Comment désengorger les salles de sport et la piscine municipale ?", CS•POP•Verts, Mme Jeanne Beuret	Postulat retiré
	Développement du postulat 4.11/17 - "Bon pour le commerce local", UDC•UDF•sp, M. Dominique Baettig	Refusé par 10 voix contre 8
	Développement du postulat 4.12/17 - "Un financement participatif, ou collaboratif, pour soulager les finances de la Ville ?", UDC•UDF•sp, M. Dominique Baettig	Refusé par 19 voix contre 1
	Développement de la motion 5.12/17 - "Sauver des vies facilement !", PLR, M. Pierre Chételat	Acceptée à la majorité évidente, sans avis contraire
	Développement de la motion 5.13/17 - "Trois semaines pour voter", CS•POP•Verts, M. Camille Rebetez	Motion retirée
	Développement de la motion 5.14/17 - "Aménager un chemin pédestre à l'allée du Vorbourg", PCSI, M. Jean-Paul Miserez	Acceptée à la majorité évidente, avec un avis contraire
	Développement de la motion 5.15/17 - "Pour enjamber la Sorne, une passerelle oubliée !", CS•POP•Verts, Mme Colette Petit	Acceptée à la majorité évidente, sans avis contraire
	Développement de la motion 5.16/17 - "Un frigo collectif à Delémont", CS•POP•Verts, Mme Annelise Domont	Motion transformée en postulat refusée par 16 voix contre 15
	Réponse à la question écrite 2.09/17 - "Conséquences d'une nouvelle DCMI pour notre ville ?", CS•POP•Verts, Mme Magali Rohner	Mme Rohner est satisfaite